

COMPTE RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE
Lundi 21 janvier 2019 à l'école du Woerthel

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue

Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)

Mme Pauline CHASSAING, enseignante dans les classes bilingues (français)

Mme Valentine DUBOST, déléguée de parents de la classe monolingue

Mme Sarah FRISON, déléguée de parents de la classe bilingue (avions)

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la classe monolingue

M Julien KNITTEL, délégué de parents de la classe bilingue (avions)

Mme Pauline MULLER, déléguée de parents de la classe bilingue (trains)

Mme Stéphanie VIX, déléguée de parents de la classe bilingue (trains)

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

Sont excusés :

Mr le maire, Patrick DEPYL

Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire

1. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Le projet d'école : 1er bilan des actions menées et calendrier des actions à venir.

Depuis la rentrée, nous travaillons pour cette dernière année de l'actuel projet d'école, sur deux nouvelles actions :

- Favoriser les échanges et la prise d'initiative au sein du groupe classe pour mener à bien un projet collectif.

Outre le travail autour du jardin partagé, notre projet sur la découverte de différentes cultures et géographies du monde nous a amené à collaborer dans la fabrication d'une exposition, qui sera présentée lors de la fête de fin d'année.

D'autre part, nous avons mis en place depuis la rentrée, pour les élèves grande puis moyenne sections, un plan d'activités à réaliser en autonomie sur une période donnée. Afin de réaliser les activités, les élèves ont mis en place des stratégies de coopération.

Introduire des activités pour ritualiser les temps d'écoute et d'attention.

Les activités mises en place depuis le mois de septembre sont à présent entrées dans le fonctionnement quotidien de nos classes. Les élèves les réalisent spontanément, lors des différents moments d'écoute, ce qui les amène à maintenir plus longtemps leur attention.

D'autres actions ont également été menées ou sont à venir :

Le 18 décembre, la municipalité a offert un **spectacle musical** intitulé « les bêtêtes » ainsi qu'un goûter aux enfants. Nous remercions la municipalité pour ce moment toujours très apprécié de tous.

La **chorale de Noël** s'est déroulée cette année à l'intérieur, dans la salle de motricité réaménagée. Les élèves ont présenté quelques chants aux familles. Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette fête.

Pour **carnaval** nous organisons une matinée bricolage à laquelle sont conviés les parents qui le souhaitent le lundi 4 mars ainsi qu'un goûter le 5 mars. Les élèves qui seront à la babygym le mardi 5 mars pourront déposer leur costume à l'école le lundi 4 mars.

Le **cycle babygym** se déroulera les jeudis matins pour la classe monolingue et les mardis matins pour la classe bilingue à partir du 26 février. Nous remercions tous les adultes qui nous accompagneront ainsi que la mairie pour son financement et l'équipe de Go babygym, qui propose un cycle spécifique, qui découle du programme de l'école maternelle.

Le **photographe** passera dans l'école le **vendredi 5 avril** au matin. Il s'agit du même prestataire que l'an passé.

Notre projet annuel nous faisant voyager dans le monde, nous souhaitons emmener les élèves voir des animaux des différents continents au zoo de Karlsruhe au mois de juin. Une information sur les modalités administratives va être transmise rapidement aux parents.

Deux **spectacles** auront également lieu à l'école autour de ce thème. « une maison bizarre pour Balthazar » le 31 janvier par Planete mômes (4€ par élève) et le spectacle musical « Yako et ses amis africains » de la compagnie ARIA (6€ par élève, les 54 euros restant étant pris en charge par la coopérative scolaire).

Comme l'an passé, **les mini-olympiades** auront lieu avec l'école maternelle du centre. La date sera fixée très prochainement.

3. Bilan des différents exercices PPMS

Un **exercice PPI** (plan particulier d'intervention) a été réalisé le 15 novembre dernier entre 9h04 et 11h, en collaboration avec les services de l'éducation nationale, la commune, la préfecture, la gendarmerie et le site industriel. Le PPI est un dispositif local défini en France pour protéger les populations, les biens et l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle. Les élèves ont bien réagi à l'exercice qui s'est bien déroulé. Toutefois, il faut noter que **l'alarme déclenchée pour prévenir la population** n'est toujours pas audible depuis l'intérieur de l'école, comme nous l'avions déjà signalé lors du précédent exercice PPI du 22 janvier 2015.

Nous effectuerons le prochain exercice incendie le 15 mars et l'exercice PPMS le 7 février.

4. Les travaux et futurs aménagements à prévoir

Concernant l'aménagement du **jardin**, l'école va acheter une malle ainsi que des arrosoirs à mettre dans le parc. La commune fixera cette malle. La commune s'engage également à arroser durant les vacances scolaires et les élèves arroseront le reste du temps avec les enseignantes. C'est pourquoi, l'équipe de l'école demande un récupérateur d'eau à mettre dans la cour.

Les **tapis** pour l'entrée ont été commandés et devraient arriver prochainement.

L'équipe pédagogique fait également une demande concernant **l'achat de mobilier** pour les salles de classe. Il devrait se faire en même temps que l'achat pour le nouveau groupe scolaire.

Concernant **l'interdiction de stationnement** devant l'école, un message de rappel a été diffusé par la directrice dans les cahiers de liaison et le policier municipal a réexpliqué la nouvelle signalisation aux parents. Le conseil d'école propose la venue de la gendarmerie si les problèmes persistent.

En partenariat avec l'équipe de l'école, la commune a investi dans des **Bee-bots**. Il s'agit d'un robot d'éducation programmable adapté aux classes de maternelle et qui offre un support pédagogique correspondant aux programmes de l'éducation nationale. Nous remercions la municipalité pour cet investissement. Pour le moment, les tablettes font l'objet d'un essai à l'école Ill et Ried.

5. La rentrée 2019-2020

A la demande des parents, ce point a été ajouté à l'ordre du jour.

Concernant les **affectations à la rentrée prochaine** entre le Woerthel et la nouvelle structure, les règles établies jusqu'ici demeurent. La priorité est donnée à **l'équilibrage des classes** avec la mise en place d'une règle géographique en cas de besoin (par conséquent, le secteur ne peut pas être défini à l'avance.) Un élève qui débute sa scolarité dans une école y reste, même s'il y a un passage au CP dans la fratrie.

Les fratries sont regroupées au sein d'une MEME ECOLE MATERNELLE : une famille ayant 2 enfants ou plus en âge d'être scolarisé en maternelle en septembre 2019 les aura dans la même école maternelle. (**attention, l'école maternelle centre et l'école élémentaire Ill et Ried ne sont pas considérées comme étant une même école**).

Concernant les dates d'inscription pour la maternelle comme pour l'élémentaire, elles ne sont pas encore fixées à ce jour.

La date de la rentrée 2019 sera le lundi 2 septembre 2019.

6. La fête de fin d'année.

Comme l'an passé, **un repas avec des tartes flambées et des grillades** sera proposé après le **spectacle des enfants**, dans la cour de l'école. La prestation des enfants se fera comme l'an passé dans le parc attenant à l'école (avec une solution de repli dans la cour en cas de mauvais temps). Nous proposons donc la fête le mardi 18 juin 2019. **Nous aurons à nouveau besoin de l'aide de tous**, pour que la fête soit réussie et qu'elle demeure un souvenir inoubliable pour les enfants.

Pour le repas, nous ferons une **prévente fin mai**, afin d'estimer au mieux les quantités. Les achats se feront en fonction des commandes, il est donc important de réserver votre repas. Les formules proposées en prévente restent inchangées :

- **Forfait adulte à 7€** comprenant : une salade, une grillade avec pain, un gâteau et un café.
- **Forfait enfant à 5€** comprenant : une salade, une grillade avec pain et un gâteau.
- Gâteaux, boisson non alcoolisées et café seront proposés à 1€ l'unité

- Le verre de bière sera proposé à 2€.

De l'eau a été mise à disposition en libre-service durant la journée. Nous avons sollicité les parents d'élèves pour la confection de gâteaux et de salades. Cela sera reconduit cette année

La tarte flambée ne sera pas incluse dans un menu mais proposée au tarif de 4€ pour la normale et 5€ la gratinée. Pour limiter le temps d'attente, il ne sera possible de chercher que 2 tartes flambées en même temps.

Le Conseil a débuté à 19h et a pris fin vers 20h45.

Compte rendu rédigé par Céline Herdly et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.